

Dossier de demande de reconnaissance d'Intérêt Culturel Communautaire pour les associations

Dossier à transmettre accompagné d'un courrier de demande avant le 11/12/2023 à l'attention du Président du Grand-Figeac :

Par mail à sectetariat.general@grand-figeac.fr

Ou par courrier à Grand-Figeac, 2 rue Germain Petitjean 46100 Figeac

Le dossier peut être renseigné directement en ligne sur : www.grand-figeac.fr

Documents joints au dossier :

- ☞ Courrier d'information aux associations culturelles ;
- ☞ Délibération du 26 septembre 2023 qualifiant les critères d'intérêt culturel communautaire.

Pièces à joindre au dossier (En l'absence des pièces demandées, le dossier pourra être considéré comme irrecevable).

- ☞ Courrier de demande de reconnaissance d'intérêt culturel communautaire.
- ☞ Déclaration de l'association.
- ☞ Statuts de l'Association à jour.
- ☞ Notification des cofinancements sectoriels culturels acquis en 2023.
- ☞ Support(s) de communication présentant le programme artistique et/ou culturel de l'Association

Renseignements : Direction de la Culture du Grand-Figeac

Mail : affairesculturelles@grand-figeac.fr

Tel : 05 65 34 84 94

INFORMATIONS GENERALES

Nom de l'association :

Contacts :

Domiciliation :

Président(e)(s) :

Composition du bureau :

Objet de l'association (cf. statuts) :

Pièces à joindre au dossier :

- ✉ **Courrier de demande de reconnaissance d'intérêt culturel communautaire.**
- ✉ **Déclaration de l'association.**
- ✉ **Statuts de l'Association à jour.**

INFORMATIONS RELATIVES À L'EGIBILITE

Descriptif synthétique des actions et/ou activités pour lesquelles la reconnaissance d'intérêt communautaire est demandée

Préciser le type d'action mises en œuvre [10 lignes maximum]

Budget réalisé n-1 de l'action et/ou de l'activité :

Budget prévisionnel de l'action et/ou de l'activité :

Pièces à joindre au dossier : budget prévisionnel de l'activité

Bénéficiaires des actions et activités

Préciser de façon synthétique quels sont les bénéficiaires (spectateurs, habitants, résidents, artistes, ...) et les chiffres clefs (manifestations proposées, fréquentation, participation, artistes accueillis, ...). [10 lignes maximum]

Participation à la vie de l'Association

Possibilité de participer à la gouvernance de l'association : oui non

Si oui, préciser les modalités d'acquisition de la qualité de membre :

Respect de la réglementation liée à l'emploi, au bénévolat, à la contractualisation avec des prestataires et à l'exploitation des Établissements Recevant du Public.

Numéros de SIRET et code NAF :

Embauche (permanents, intermittents) : Oui Non

Convention collective appliquée :

Mode de gestion du "social" (contrats de travail, rémunérations, ...) :

Participation de bénévoles aux activités de l'association : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Conventions conclues avec les bénévoles : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Formations proposées ou délivrées aux bénévoles : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Exploitation d'Établissements Recevant du Public : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Qualification des personnels assurant des fonctions d'exploitation des ERP (certification et/ou formations) :
Numéro(s) de licence(S) d'entrepreneur de spectacles pour les activités liées au spectacle vivant :
Cofinancements sectoriels culturels de l'État, d'une institution qualifiée de niveau national (Établissements publics ou associations missionnés par le ministère de la Culture) de la Région ou du Département.
Co-financements acquis en 2023 :
Pièces à joindre au dossier : notification des cofinancements sectoriels culturels acquis en 2023.
Co-financements sollicités en 2024 :
Part des cofinancements publics rapportés au budget global de l'activité :.....%
Accessibilité tarifaire Préciser des politiques tarifaires préférentielles proposées (en direction des minimas sociaux, des jeunes, des étudiants, des personnes en situation de handicap, ...)
Actions d'Éducation Artistique et Culturelle Actions conduites en direction des jeunes, des scolaires, des personnes en difficulté sociale, des personnes dites "empêchées" : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> <i>Préciser le type d'actions conduites, leur volume, les bénéficiaires [10 lignes maximum]</i>

INFORMATIONS RELATIVES À L'EVALUATION

Reconnaissance de l'activité par au minimum une institution qualifiée de niveau national (ministère de la Culture, Établissements publics ou associations missionnés par le ministère de la Culture) régional ou départemental

Préciser si l'association ou l'une de ses activités bénéficie d'une labélisation, d'un conventionnement d'une institution nationale, régionale ou départementale :

Oui Non

Institution et nature de la reconnaissance :

Type d'offre artistique et/ou culturelle proposée sur le territoire

Préciser la nature artistique et/ou culturelle des activités proposées :

Pièces à joindre au dossier : support(s) de communication présentant le programme artistique et/ou culturel de l'Association

Accessibilité des actions proposées

Les habitants et/ou résidents du Grand-Figeac peuvent-ils participer aux programmes proposés par l'Association ? Oui Non

Les activités de l'association prennent-elles en compte et valorisent-elles les personnes dites "empêchées" ou "éloignées" de l'offre culturelle ? Oui Non

Si oui, sous quelle forme, de quelle façon [10 lignes maximum]

Professionalisme

L'activité est-elle conduite par un ou plusieurs professionnels permanents ? Oui Non

Si oui :

Nombre de contrats de travail :

Nombre de Contrats à Durée Déterminée :

Équivalents Temps Plein :

Contrats aidés :

Une pérennisation des contrats aidés est-elle étudiée : Oui Non

L'Association a-t-elle recours à des intermittents du spectacle (contrat à durée déterminée d'usage) : Oui Non

L'association accueille-t-elle :

Des stagiaires : oui non

Des volontaires en service civique : Oui Non

Aménagement du territoire

Commune d'implantation de l'Association :

Commune accueillant le volume d'activité artistique et/ou culturelle* le plus importantes de l'Association (2023) :

Autres communes du Grand-Figeac accueillant les activités artistiques et/ou culturelles* de l'Association (2023) :

Période(s) de l'année où sont organisées les activités artistiques et/ou culturelles* de l'Association :

** Activités artistiques et/ou culturelles faisant l'objet de la demande de reconnaissance d'intérêt communautaire.*

Reconduction de l'activité dans le temps : Oui Non

Portée intercommunale de l'activité

Les activités de l'Association font-elles l'objet de partenariats avec des acteurs culturels, sociaux, économiques ou environnementaux (Ne sont pas pris en compte les partenariats pouvant être qualifiés de prestations) : Oui Non

Si oui partenariats mis en œuvre en 2023 :

Des indicateurs de provenance du public sont-ils mis en place par l'Association ?
Oui Non

Si oui, quelle est la zone d'influence des activités de l'Association (communale, intercommunale, départementale, régionale) :

Zone de diffusion des supports de communication (communale, intercommunale, départementale, régionale) :

Animation de supports de communication numériques : oui non

Types de supports :

Participation à la dynamique et identité communautaire

Les activités culturelles valorisent-elles le Grand-Figeac (Établissement Public de Coopération Intercommunal) : Oui non

Si oui, sous quelle forme :

Les activités culturelles valorisent-elles les ressources patrimoniales et/ou le Pays d'art et d'histoire : Oui Non

Si oui, lesquelles :

Les activités culturelles valorisent-elles d'autres actions conduites par le Grand-Figeac en matière environnementale, sociale, économique ou touristique : Oui Non

Si oui, lesquelles :